

Paris, le 22 novembre 2021

Le directeur régional
des affaires culturelles
d'Île-de-France

à

Monsieur Marc GUILLAUME
Préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris

Objet : Procès-verbal de la Commission consultative pour l'examen des demandes d'Allocations d'Installation d'atelier et d'achat de matériel, pour la région Île-de-France

Conformément au Décret n° 2015-92 du 28 janvier 2015 relatif à l'attribution des aides déconcentrées destinées aux artistes, auteurs d'œuvres graphiques et plastiques et à l'arrêté du 3 avril 2015, relatif à la procédure d'attribution de ces aides, la commission consultative visant à examiner les demandes d'allocations d'installation d'atelier et d'achat de matériel pour l'année 2021, s'est déroulée le mercredi 10 novembre 2021 à 14h00 à 16h00 en visioconférence. Le mandat des membres de la commission prendra fin le 11 février 2022 et une nouvelle commission sera nommée pour les trois prochaines années.

Par délégation du directeur régional de la DRAC, la présidence de cette commission a été assurée par Didier CORMIER, chef du service régional de la création.

Composition de la commission 2021

Membres ayant une voix consultative :

Nathalie GIRAUDEAU

Directrice du centre photographique d'Île-de-France (Centre d'Art Contemporain d'Intérêt National)

Glenda LAPORTE

Chargée de mission du pôle résidences à l'Institut français de Paris

Juliette POLLET

Responsable de la collection arts plastiques du Centre national des arts plastiques

Simon NICAISE

Artiste lauréat de l'allocation d'installation d'atelier et d'achat de matériel de 2020

Florence de PONTAUD NEYRAT

Artiste représentant l'Union des syndicats et organisations professionnelles des arts visuels (USOPAV)

Céline POULIN

Directrice du centre d'art de Bretigny-sur-Orge (Centre d'Art Contemporain d'Intérêt National)

Excusé :

Vincent GONZALVEZ :

Responsable des résidences à la Cité Internationale des arts

Animation de la réunion :

Isabelle BOULORD :

Cheffe du département des arts visuels, DRAC

Stéphanie BRIVOIS :

Chargée de la professionnalisation des artistes, DRAC

Observatrice :

Elise EURY :

Chargée de mission pour le département des arts visuels

Déroulement de la commission :

Stéphanie BRIVOIS, chargée de la professionnalisation des artistes au département des arts visuels a ouvert la séance en remerciant les membres du jury pour leur participation pendant ces 3 années consécutives et pour avoir su s'adapter aux différents modes opératoires proposés pour chaque commission en raison des contraintes dues à la crise sanitaire. Elle a rappelé les modalités particulières de cette commission visant à tenir compte à la fois du nombre de dossiers reçus qui a pratiquement doublé par rapport aux années précédentes et des petites sommes demandées de la part des artistes. Cette modalité qui consiste à entériner la présélection des artistes-candidats a été proposée en amont de la tenue de la commission pour validation des membres.

Isabelle BOULORD, cheffe du département des arts visuels, au service régional de la création de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, a présenté les enjeux de politiques publiques de la DRAC Île-de-France en soulignant l'impact de la crise sanitaire sur les artistes auteurs qui ne bénéficient pas de l'intermittence. A cet effet, la DRAC Île-de-France a décidé de façon volontariste d'accorder une attention particulière aux artistes issus du champ de arts visuels. Des moyens supplémentaires ont permis d'abonder les enveloppes d'Aide à la Création pour cette année, ce qui permet de doubler la dotation globale 2021 de 250 000 €. Le budget global du département des arts visuels a augmenté de 50% pour cette année dans le cadre du plan de relance.

Didier CORMIER a souligné l'intérêt pour le département des arts visuels d'être intégré au service régional de la création qui est doté d'un budget global plus important. La fongibilité des crédits présente des potentialités de redéploiements. Dans le cadre de la préparation budgétaire 2022, des demandes ont été faites pour maintenir les dotations exceptionnelles de cette année en direction des artistes pour la relance des réservations des ateliers et ateliers logement qui contribuent aux conditions de vie et de production des artistes auteurs.

Au regard du nombre de dossiers reçus, une présélection en amont a été effectuée par la DRAC. L'ensemble des dossiers est néanmoins tenu à disposition des membres de la commission.

Cette pré-sélection se base sur plusieurs critères :

- la qualité de la démarche artistique
- l'équilibre Femme / Homme
- la situation financière de l'artiste.

Cette année, 144 dossiers ont été adressés à la DRAC (contre 106 en 2020, 89 en 2019 et 47 en 2018) soit une nette augmentation quand la moyenne totale des demandes diminue par rapport aux

années précédentes (4032 € en 2021 contre 4270 € en 2020, 5510 € en 2019 et 5294 € en 2018) attestant de l'impact de la crise sanitaire sur les artistes auteurs en Île-de-France.

La répartition femmes/hommes est équilibrée : 73 dossiers pour les femmes contre 71 pour les hommes au moment de la réceptions des dossiers.

L'âge des porteurs de projets va de 25 à 68 ans.

10 % des demandes concernent les moins de 30 ans
33 % les 30-40 ans
32 % les 40-50 ans
20 % les plus de 50 ans
5 % les plus de 60 ans

La répartition territoriale des dossiers est la suivante :

92 pour Paris,
27 pour la Seine-Saint-Denis
7 pour les Hauts-de-Seine
6 pour le Val-de-Marne
5 pour la Seine-et-Marne
3 pour l'Essonne, 3 pour les Yvelines et 2 pour le Val-d'Oise.

Les demandes concernent différentes disciplines artistiques :

35 % pour l'installation, la vidéo et le multimédia
31 % pour la photographie et la sculpture
20 % pour la peinture
8 % pour le dessin et la gravure
4 % pour le son, le design et le design graphique
Moins de 3% concernent la céramique, la bande dessinée, l'illustration et la performance.

Isabelle BOULORD a rappelé que les débats devaient rester confidentiels et que la DRAC, seule ordonnatrice des aides financières, définirait ultérieurement le montant attribué.

La liste des 78 dossiers présélectionnés et présentés à la commission a été entérinée par les membres de la commission dont 3 dossiers rajoutés par les membres du jury.

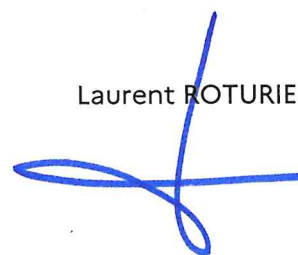
Compte tenu de la fragilité de ce secteur, une dotation supplémentaire en redéploiement de 62 140 € a permis de financer, à titre exceptionnel, la totalité des montants demandés par les artistes. Ainsi, 81 artistes ont été retenus, soit 56 % par rapport à l'ensemble des candidatures, dont 39 femmes et 42 hommes. La liste figure en annexe, accompagnée de l'arrêté collectif précisant le montant de l'aide qui leur est accordée.

Cette décision sera communiquée aux artistes lauréats par courrier avant la fin du mois de décembre. La liste des membres du jury figurera également sur le site de la DRAC.

L' aide de la DRAC oblige les candidats à fournir au plus tard un an après l'obtention de cette allocation, un compte d'emploi de la somme perçue, accompagné des justificatifs des achats ou des travaux effectués.

La séance a été levée à 16h30.

Laurent ROTURIER



81 artistes ont reçu un avis favorable :

- 1) Carla BARKAT
- 2) Pauline BEAUDEMONT
- 3) Thomas BENARD
- 4) Marie BENATTAR
- 5) Laura BEN HAYOUN/ LBH
- 6) Gaëlle BOUCAND
- 7) Grégoire BOUINEAU
- 8) Julie BROUANT
- 9) Anne-Lise BROYER
- 10) Clément CAIGNART
- 11) Corentin CANESSON
- 12) Romain CATTENOZ
- 13) Alex CHEVALIER
- 14) Tanguy CLERC
- 15) Pierre Yves CLOUIN
- 16) Grishka COMMARET
- 17) A+A COOREN
- 18) Pierre-Guilhem COSTE
- 19) Catherine de BALMANN
- 20) Gilles DELMAS
- 21) Caroline DÉODAT
- 22) Jean De SAGAZAN
- 23) Mamadou DIAWARA
- 24) Rebecca DIGNE
- 25) Charlotte EL MOUSSAED
- 26) Anne-Marie FILAIRE
- 27) Estelle FREDET
- 28) Bruno GADENNE
- 29) Aurélie GARON
- 30) Mathilde GELDHOF
- 31) Adrien GENTY
- 32) Isabelle GIOVACCHINI
- 33) Marine GIRAUDO
- 34) Nicolas GOURAULT
- 35) Emmanuel GUILLAUD
- 36) Gilberto GUIZA ROJAS
- 37) Lucas HARARI
- 38) Ismaël JOFFROY
- 39) Janine KORTZ-WAINTROP
- 40) TZU-CHUN KU
- 41) Stéphanie LACOMBE
- 42) Olivia LAIGRE
- 43) Albane LAMORIL
- 44) Ludovic LABNDOLT
- 45) Damien LE DEVEDEC
- 46) Jérôme LEFDUP
- 47) Jean-François LEROY
- 48) Perrine LIEVENS
- 49) Guillaume LINARD-OSARIO
- 50) Anna LOPEZ-LUNA
- 51) Frédérique LUCIEN
- 52) Florent MENG
- 53) Mohamed NAMOU
- 54) Arash NASSIRI
- 55) Rokhshad NOURDEH
- 56) Constance NOUVEL
- 57) Richard PAK
- 58) Marianne PASCAL
- 59) Pierre PAULIN
- 60) Elena PERLINO
- 61) Nelson PERNISCO
- 62) Constanza PIAGGIO
- 63) Hatice PINARBASI
- 64) Bertrand PLANES
- 65) Christiane Jovanka POOLEY
- 66) Edouard PRULHIÈRE
- 67) Simon QUEHEILLARD
- 68) Simon RIPOLL-HURIER
- 69) Kathleen Sheila RITTER
- 70) Julie ROCHEREAU
- 71) Maxime ROSSI
- 72) Alexandra SA
- 73) Tomoko SAUVAGE
- 74) Rafael SERRANO
- 75) Kengné TEGUIA
- 76) Eddy TERKI
- 77) Maxime THIEFFINE
- 78) Eden TINTO COLLINS
- 79) Nicole TRAN VA BANG
- 80) Yann VANDERME
- 81) Juliette VIVIER

